



Département
Hauts-de-Seine

Arrondissement
Nanterre

Population municipale
59 458 hab. (2011)

Livraison
février 2007

**Nombre
de logements**
18

Prix de revient
1,05 millions €

RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE POUR CRÉER 18 LOGEMENTS DANS UN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS GÉRÉ PAR L'APPART'

CLICHY, 8, RUE HENRI BARBUSSE

En février 2007, Freha a acheté cet immeuble à la Ville de Clichy afin d'y entreprendre des travaux de réhabilitation. Les espaces intérieurs ont été modifiés afin de créer 18 logements indépendants et des espaces communs au rez-de-chaussée pour ce foyer destiné aux jeunes travailleurs. Freha est propriétaire du site et a été maître d'ouvrage du chantier.

La gestion sociale est aujourd'hui assurée par l'Appart'. Le projet social de cette association est de favoriser l'insertion citoyenne des jeunes dans leurs territoires de mobilité. Freha a l'habitude

de travailler avec l'association l'Appart', elle lui a déjà confié en gestion de nombreux logements.

Les jeunes hébergés signent un contrat de résidence d'un an. Un accompagnement social peut être mis en œuvre par l'équipe d'animation éducative en fonction des situations vécues. Cet accompagnement porte sur le bon usage du logement, l'insertion dans le quartier, la gestion du budget, la relation avec les services spécialisés selon les besoins ; mais également avec les différents réseaux liés au logement, au sport, au loisir, à la culture et à la santé.

LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage	Freha
Maître d'œuvre	Jean-François Bertrand
Gestionnaire	L'Appart'
Durée du chantier	6 mois
Surface habitable	489 m ²
Typologie des logements	17 TI ^{bis} de 19,4 à 25 m ² + ITI ^{bis} de 30 m ²
Prix de revient	1,05 millions € TTC
Financement	<ul style="list-style-type: none"> 33,0 % Subvention État 20,8 % Subvention Région ÎdF 2,8 % Subvention Ville de Clichy 10,9 % Subvention CAF 9,2 % Subvention Fondation Abbé Pierre 23,2 % Prêt Action Logement Solendi 0,1 % Prêt CDC

Le montant des subventions représente 76,7 % du prix de revient de cette opération.

LA LOCATION

Résidents

Résidents, de 18 à 30 ans, en mobilité économique ou sociale c'est-à-dire en mobilité d'emploi, de décohabitation ou d'insertion.

Attribution des logements

6 Préfecture
6 Solendi
6 Association l'Appart'

Redevance mensuelle

TI^{bis} : 543 € (APL non déduite)

Parties communes

Un local d'animation de 61 m² comprenant un secrétariat, une salle polyvalente, une cuisine et un sanitaire.

